



FORMULAIRE DE DEMANDE CERTIFICAT D'AUTORISATION Abattage d'arbre

Matricule
Zonage

IDENTIFICATION DU OU DES REQUÉRANTS		
Nom du requérant	Prénom	
Adresse	Ville	Code postal
Téléphone/ Cellulaire	Courriel (facultatif)	
Si le requérant n'est pas le propriétaire de l'immeuble, une procuration doit être jointe à la demande. Si vous êtes propriétaire de l'immeuble depuis moins de 6 mois, veuillez fournir la date et le numéro d'inscription de votre acte de vente notarié au bureau de la publicité des droits (bureau d'enregistrement).		
Date de publication	Numéro d'inscription	

EMPLACEMENT DES TRAVAUX PROJETÉS	
Adresse	Usage actuel (ex. résidentiel, commercial, terrain vacant)
<i>S'il s'agit d'un terrain, vacant veuillez remplir la section ci-dessous</i>	
Numéro du lot	Rue

EXÉCUTANT DE L'ABATTAGE		
<input type="checkbox"/> Propriétaire	<input type="checkbox"/> Requérant	<input type="checkbox"/> Entrepreneur
Nom de l'entreprise	Nom du responsable du chantier	
Adresse / Ville	Téléphone du responsable	
Code postal	Téléphone de l'entreprise	Numéro de licence RBQ (obligatoire)

NORMES À RESPECTER
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Il est interdit d'endommager ou d'émonder un arbre de manière à entraîner son dépérissement, la maladie de l'arbre ou la mort de l'arbre. Il est également interdit d'émonder un arbre de façon à ce que 50 % du tronc soit dénudé, mesuré à partir du niveau moyen du sol; ▪ Il est interdit d'endommager, d'émonder ou de couper des arbres et arbustes situés dans l'emprise d'une rue ou dans un espace public. <p style="font-size: small; margin-top: 10px;"><i>Notez bien que les litiges qui ont pour origine les branches envahissantes d'un arbre situé sur une propriété voisine relèvent du Code civil du Québec. Ils ne peuvent être arbitrés par la Municipalité. Si vous vivez ce genre de situation, nous vous suggérons d'en parler avec votre voisin.</i></p>

MOTIF DE LA DEMANDE D'ABATTAGE
<p>Un arbre ne peut être abattu que pour une ou plusieurs des raisons suivantes. Veuillez cocher la ou les cases appropriées :</p>
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Dommages constatés aux fondations ou à la propriété, aux conduites souterraines ou aux trottoirs ou pavages et causés par les racines ou les risques de chute de branches; <input type="checkbox"/> Risques pour les lignes d'électricité et autres fils aériens évalués par les autorités compétentes; <input type="checkbox"/> Maladies, mort de l'arbre ou présentant des risques pour la sécurité ou la santé du public; <input type="checkbox"/> Pour la réalisation d'ouvrages ou de travaux à des fins publiques; <input type="checkbox"/> Pour assurer un dégagement des panneaux de signalisation en vertu du Code de la sécurité routière ou dans le cas d'une obstruction de la rue (triangle de visibilité); <input type="checkbox"/> Coupe de jardinage ou d'éclaircie pour un terrain trop densément boisé. Dans ce cas, une attestation doit être fournie par un ingénieur forestier accompagnée du rapport d'analyse; <input type="checkbox"/> Pour permettre l'exécution des travaux de construction autorisés par la Municipalité; <input type="checkbox"/> Pour permettre un usage agricole du terrain; <input type="checkbox"/> Arbre situé à moins de 3 mètres d'un bâtiment principal et/ou d'une installation sanitaire et/ou d'une piscine; <input type="checkbox"/> Arbre situé à moins de 1,5 mètres d'un bâtiment accessoire; <input type="checkbox"/> Arbre situé à moins de 1 mètre d'un balcon et/ou galerie et/ou allée d'accès; <input type="checkbox"/> Arbre situé à moins de 1 mètre d'un transformateur sur socle ou autre équipement électrique.

